

Munster *en bref* *mag*

Septembre 2020 | s'Menschterer Blättla | Ville de Munster

Éditorial | Leitartikel

Chères Munstériennes, Chers Munstériens,

La nouvelle municipalité, issue des élections, est en place : au cours des dernières semaines, nous avons préparé la rentrée scolaire avec les nouvelles règles sanitaires, ainsi que la reprise des travaux, qui avaient dû être interrompus pendant plusieurs mois. Idem pour les animations, qui font l'objet d'un travail minutieux : la prochaine grande rencontre sera le marché de Noël, qui va évoluer cette année vers un marché des produits de la montagne. Pour autant, parler de normalisation serait prématuré : non seulement le virus est toujours présent, mais de nombreuses entreprises ont souffert de la crise et ne sont pas toujours sorties d'affaire.

A l'initiative de la Région, l'Etat, la Communauté de Communes, des

aides importantes ont été attribuées ou vont l'être. J'espère que ce soutien financier va porter ses fruits, pour que notre Ville et notre Vallée continuent à aller de l'avant.

Je souligne aussi que chacun est appelé à jouer un rôle pour sortir de la crise ! Je vous remercie toutes et tous de continuer à respecter les gestes sanitaires, afin de vous protéger vous, vos proches, et toutes les personnes que vous êtes amenées à croiser. Certaines de ces nouvelles habitudes peuvent paraître contraignantes, mais elles le sont bien moins que la maladie ! Chacun peut aussi contribuer au développement économique de la Vallée : en consommant local, en achetant auprès de producteurs et de commerçants munstériens

plutôt qu'en ligne par exemple, nous soutenons l'emploi.

Mit da neji Gewählti sinn mir sither a pàr Monet uf die Arwet : Vorbereitung vom Schüalàfang mit da neja Gsündheitsregla, Verànstàltunga, Boiàrwetta... Die Kris isch àwer noch nit verbei, ùn jeder müass ùfpàssa, dàss er die Hygienregla respektiart. Die Kris isch au wirtschàftlich : Sübventiona ware à da Betriab ga, àwer jeder kàt au die Lokàlwirtschàft halfa, wenn er lokàl konsummiart.



Pierre DISCHINGER
Maire de Munster



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MUNSTER ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE DE TABLEAUX NUMÉRIQUES DEPUIS 2019

RENTÉE SCOLAIRE | EFFECTIFS DES ÉCOLES

Maternelle du Badischhof : 35 élèves

Maternelle du Centre : 89 élèves

Élémentaire : 213 élèves

VIE ASSOCIATIVE

La rentrée, c'est l'occasion de reprendre ou découvrir une activité ! Faire du sport, de la musique, chanter, danser, peindre, se rapprocher de la nature, aider ou soutenir une cause qui vous tient à cœur... il y en a pour tous les goûts ! Découvrez les 110 associations Munstériennes à l'accueil de la Mairie et sur

www.munster.alsace > **Vivre à Munster** > **Vie associative**

LA MUNICIPALITÉ



Pierre DISCHINGER

Maire

Chargé de l'administration générale, des ressources humaines de l'économie, du tourisme, de l'emploi, des forêts, de la chasse, des domaines, du foncier et de la gestion des biens communaux.



Monique MARTIN

1^{ère} adjointe

Chargée des services techniques (ateliers municipaux et espaces verts), des travaux, de l'urbanisme, de l'accessibilité ainsi que de la sécurité, de la protection incendie et de la circulation.



Marc WIOLAND

2^{ème} adjoint

Chargé de la politique sociale, de la culture dont les archives, ainsi que de la vie associative.



Antoinette STRAUMANN

3^{ème} adjointe

Chargée de l'éducation, de la petite enfance, de la jeunesse, et de l'état-civil/population.



Jean-François WOLLBRETT

4^{ème} adjoint

Chargé des finances, de la communication, de la politique linguistique et des jumelages.



Carla BRUNETTI

5^{ème} adjointe

Chargée de la politique intergénérationnelle, du Conseil Municipal des Jeunes, des personnes isolées, fragiles ou en situation de handicaps, et des politiques d'aide à la personne.



Roland GIANTI

6^{ème} adjoint

Chargé des sports, des équipements sportifs et touristiques.



Laurence SCHNEIDER

7^{ème} adjointe

Chargée de la politique mémorielle, des manifestations patriotiques, des cultes, des maisons fleuries, et de l'environnement.

SYNDICATS & INSTANCES

Vos élus siègent également dans d'autres instances :

► **Les associations :**

Association AREFAC - Maison du Kleebach
Communes Forestières d'Alsace
Périscolaire et Loisirs Vallée de Munster

► **Les syndicats :**

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
Communes Forestières de la Vallée de Munster
Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
Syndicat Mixte de la Fecht Amont
Gardes Champêtres Intercommunaux (Brigades Vertes)

► **Les instances :**

ADAUHR - Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin
Centre Communal d'Action Sociale
Centre Hospitalier de Colmar
Communauté de Communes de la Vallée de Munster
Conseil de Fabrique de l'Eglise Catholique
EHPAD Bethesda-Caroline
Habitat Familial d'Alsace (Domial)
Hôpital Loewel
Collège et Lycée de Munster
Correspondant défense du Ministère de la Défense

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Andrée STOEHR



Christian FINANCE



Romy LOCHERT



Denise SENGELE



Pascal LAEMMEL



Claude MULLER



Céline PARMENTIER



Gregory KELLER



Sandrine SCHMITT



Audrey LUTZ



Blaise CARPENTER



Niels JURGENSEN



Jérémy HAETTICH



François GERARD



Julien HUNZINGER



Jean-Daniel CHAPOT



Pierre KLINGER



Maud GRUNENBERGER



Camille LANDWERLIN

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

En cette première rentrée pour ce nouveau conseil municipal, nous souhaitons réitérer nos remerciements envers les personnes qui nous ont soutenus et qui continuent à nous soutenir. Nous réaffirmons également notre volonté de défendre les intérêts de tous nos concitoyens et de construire avec vous des projets ambitieux et durables.

Cette époque troublée nous invite à nous recentrer sur l'essentiel, à inventer un avenir réellement durable et à réinventer nos rapports aux autres et à notre territoire. Nous sommes à votre écoute !

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

Éditeur Ville de Munster, 1 place du Marché 68140 MUNSTER - 03 89 77 32 98 - www.munster.alsace - mairie@ville-munster68.fr - Facebook MunsterEvent'
Directeur de la publication Pierre Dischinger, Maire **Rédacteur en chef** Jean-François Wollbrett, adjoint **Crédits** Ville de Munster sauf mentions contraires
Mise en page Laurie Couot **Photogravure** Ville de Munster **Impression** Papier offset 100 % recyclé (Lefranc - Munster) **Tirage** 2900 exemplaires

TRAVAUX EN COURS



PASSERELLE DU PARC DE LA FECHT

Rénovation des passerelles pour l'aménagement d'une voie verte

La passerelle qui relie le Parc de la Fecht au Parc Albert Schweitzer sera déposée et remise à neuf, avec un nouveau platelage en bois et une remise en peinture. L'ancienne passerelle Hartmann qui n'était plus utilisée depuis la construction de la nouvelle piscine va également être complètement rénovée et réouverte. Les cyclistes n'auront plus besoin de traverser le parking de la piscine, assurant ainsi la sécurité des usagers tout en mettant en valeur le patrimoine.



PASSERELLE HISTORIQUE HARTMANN

GAZPAR | LE NOUVEAU COMPTEUR DE GAZ INTELLIGENT

Gazpar est le nom du compteur communicant créé par GRDF, principal distributeur de gaz naturel en France. Il remplace les anciennes générations de compteurs et met à disposition des clients un relevé automatique à distance et quotidien de leur consommation de gaz naturel, quel que soit leur fournisseur. Ces données appartiennent au client et seront disponibles sur une interface personnalisée et sécurisée. L'installation, actuellement en cours à Munster, est gratuite.

LE NOUVEAU SOURIRE DE L'ACCUEIL



La ville accueillera Caroline WEREY à partir du 19 octobre en qualité d'agent d'accueil de la mairie. Elle sera également chargée de la location des salles communales. Nous lui adressons nos vœux de réussite dans ces nouvelles fonctions.

URBANISME | PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours de finalisation. Pour l'heure, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique. Pour les usagers qui souhaitent faire des travaux, il est impératif de déposer les demandes d'autorisations en mairie au préalable et d'attendre l'arrêté définitif avant d'engager toute commande de travaux. Ceci est d'autant plus important en secteur du centre ville où l'aval des services de l'ABF est indispensable.

Tous les renseignements en mairie ou sur notre site internet : www.munster-alsace.com > Espace administrés > Urbanisme et travaux



À vos agendas !

Kaffee-Küacha

- ▶ 1^{er} octobre
 - ▶ 26 novembre
- Salle de la Laub de 14h à 17h



Marché de Noël

Du 20 novembre au 24 décembre (uniquement les vendredis, samedis et dimanches)

Saint-Nicolas

Samedi 5 décembre

Marché de l'An Neuf

Du samedi 26 décembre au jeudi 31 décembre

... et aussi de nombreuses animations organisées par les associations et l'Office du Tourisme, à découvrir sur

www.vallee-munster.eu